

Pose de la première pierre de l'unité de production PCPA à Oran

Sortie des premiers véhicules Peugeot en janvier 2020



©
D.R.

Cet événement intervient dans un contexte marqué par la fermeture du marché automobile depuis 2017 à la suite des restrictions ciblant les importations des kits CKD-SKD destinés aux unités de montage automobile en Algérie.

L'usine de montage de Peugeot Citroën production Algérie (PCPA), implantée dans la commune de Tafraoui (wilaya d'Oran), a, enfin, connu, hier matin, un démarrage symbolique avec la pose de la première pierre de l'unité de production par Jean-Christophe Quémard, vice-président exécutif du groupe PSA pour la zone Moyen-Orient et Afrique, en présence d'un représentant du ministère de l'Industrie, M. Hamoudi, et de nombre de partenaires du constructeur français. Une étape très attendue par le groupe automobile PSA, dont le projet remonte à 4 ans. Cet événement intervient dans un contexte marqué par la fermeture du marché automobile depuis 2017 à la suite des restrictions ciblant les importations des kits CKD-SKD destinés aux unités de montage automobile en Algérie. Jean-Christophe Quémard ne manquera pas de souligner, à maintes reprises, qu'avec les péripéties du projet PCPA, "il a fallu de la résilience, de la patience ; cela montre notre détermination à répondre aux clients algériens et nous croyons fermement pouvoir construire en Algérie un écosystème automobile performant". Reconnaisant devant la presse que l'équation du marché automobile a effectivement changé en Algérie, le représentant du groupe PSA souligne que le projet, validé par le CNI en 2017, est resté conforme à ce qui avait été prévu il y a 4 ans. "Il n'a pas connu de changement, il répond totalement aux exigences du cahier des charges, seuls les véhicules ont changé", dira-t-il sans plus de détails. Ainsi, le site de production, qui représente un investissement de 100 millions d'euros, conforme à la règle des 49/51%, devra produire à terme 75 000 véhicules/an des marques Peugeot et Citroën. Le directeur de PSA pour la région MENA n'a pas voulu

dévoiler le type de modèles qui seront produits sur le site de Tafraoui. Il a, toutefois, souligné que 3 modèles seront produits sur une même ligne de production. En termes de capacité de production, l'unité peut assembler 10 véhicules par heure avant de passer à 15 véhicules par heure. Les premiers modèles à sortir du site de Tafraoui sont annoncés pour janvier 2020. Le projet, conçu avec le process SKD au départ, passera au CKD par la suite avec, comme pour l'autre constructeur français Renault, une exigence d'intégration locale de 15% dès la troisième année pour arriver au bout de 6 ans à 40%. Le site permettrait de créer 850 emplois directs. Avec ce projet, le constructeur entend bien retrouver "sa part de marché sur le marché algérien qui était de 20%", dira Jean-Christophe Quémard, soulignant, une fois de plus, le retard subi par PCPA et qui a permis à "d'autres constructeurs de prendre de l'avance". Lors d'un point de presse organisé en marge de la cérémonie officielle, le directeur exécutif de la zone MENA pour le groupe PSA laissera clairement entendre que les retards de ce projet ont aussi fait perdre patience à certains partenaires et fournisseurs du groupe, mais que les autres actionnaires co-investisseurs dans PCPA sont restés fidèles (Condor, Palpa Pro et l'entreprise publique de machines-outils PMO). Le responsable de PSA pour la région MENA a insisté sur l'engagement de son groupe à "appliquer la réglementation et la loi en vigueur en Algérie", précisant que "les exigences formulées par l'État algérien sont claires, nous allons respecter le cahier des charges, et pendant toute cette période d'attente, nous avons scrupuleusement respecté la loi, la réglementation sans déviation aucune". Et comme pour faire écho à ce qui s'apparente à une mise au point, le directeur général développement industriel technologique du ministère de l'Industrie, M. Hamoudi, déclare : "Il n'y a pas de blocage de l'industrie automobile, il y a eu l'intervention des pouvoirs publics dans ce qui s'apparente à des écarts dans l'activité en question et dans le respect de la réglementation." La question qui devrait se poser pour PCPA, c'est de savoir s'il sera retenu dans les prochains quotas d'importation des kits CKD/SKD prévus par les pouvoirs publics. La répartition des 600 millions de dollars est un enjeu de taille pour l'ensemble des constructeurs.

D. Loukil